

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020

DE LA COMMUNE DE CLAMEREY

Présents : BORNOT Sandrine, COQUILLON Yves, DELOGE Sylvie, DEMOURON Eric, GUILLIER Amaury, LAUREAU Alain, LAURENCON Benoît, MARTIN François, MILLOT Agnès, PERRIER Catherine, PICARD Hervé

Secrétaire de séance : Catherine PERRIER

Début de séance : 18h45

Les conseillers municipaux adoptent à l'unanimité des présents le procès verbal de l'élection du maire et des adjoints du 23 mai 2020

Délibération 2020-12

À l'issue des élections municipales, les membres de la CCID doivent être renouvelés intégralement même si le maire ou les conseillers municipaux restent inchangés ou si les précédents commissaires souhaitent toujours siéger en CCID.

La liste des membres proposés par le Conseil municipal doit être de 24, les services de la DGFIP en choisiront 12 dont 6 commissaires et 6 suppléants.

Le Conseil tire au sort 24 membres.

Délibération 2020-13

Les membres du conseil désignent les délégués du SESAM tels que suit :

Titulaire : Eric DEMOURON

Suppléant : Yves COQUILLON

Délibération 2020-14

Le Maire rappelle à l'assemblée que la crise sanitaire mondiale et le confinement imposé par le gouvernement a mis à mal bon nombre d'entreprise. C'est le cas pour l'activité des Chambres d'hôtes de La Maison du Canal qui n'a pas pu accueillir sa clientèle et s'est retrouvé en difficulté sans rentrées d'argent. C'est pourquoi le précédent conseil avait accepté de supprimer les loyers de mars, avril et mai suite à la demande de la gérante, Madame Agnès MILLOT.

Cette dernière expose les faits au nouveau Conseil municipal, puis quitte la séance et ne prend part au vote.

Le Conseil entérine la décision et précise que les loyers reprendront leur cours normal dès le mois de Juin 2020.

• Questions diverses/Points d'information

- Bâche incendie à Saucy : La crise sanitaire et le confinement n'ont pas permis la poursuite de l'aménagement des abords de la bâche. Le conseil évoque la création d'un muret et d'une palissade en bois, les riverains seront concertés.
- Le démoussage de la toiture de l'école et salle de motricité sera effectué.
- La chaîne cassée du monument aux morts sera réparée.
- EDF a facturé à la commune un arriéré daté entre 2011 et 2013. Hors ces factures étaient réglées par la précédente locataire. Une réclamation a été faite.
- Sylvie DELOGE résume le conseil d'école qui s'est tenu le 11 juin.
- La maintenance de l'aire de jeux sera effectuée début juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Fait à Clamerey,

le 6 juillet 2020

Le maire, Eric DEMOURON